

9-10 GEORGE V, A. 1919

travail devait se faire de telle ou telle manière, ce serait préférable, il me répondra: "Faites ce que je vous dis de faire". La lettre, la loi et les règlements posent certaines règles, et s'il me fallait modifier quelque peu mon travail, cela causerait de l'ennui. En conséquence, la plus grande partie des femmes sont sous l'impression qu'elles sont traitées comme des machines, ce qui, à certains moments, leur pèse sur les nerfs. C'est notre position dans le service. Je crois que les choses vont un peu mieux, maintenant, et que nous faisons des progrès dans ce sens.

Q. Y a-t-il d'autres conditions qui selon vous affectent la compétence des employés?

—R. Pendant des années ceux qui travaillaient dans l'édifice Langevin constataient que la moyenne des maladies chez les employés travaillant dans cet édifice était bien plus considérable qu'elle aurait dû l'être, et ils mirent tout le blâme sur les conditions de travail dans cet édifice; ils décidèrent de demander au ministère de faire des modifications dans le sens de la ventilation et d'aménager des chambres plus commodes pour les femmes, et de ne pas faire travailler quarante ou cinquante femmes dans une même salle.

Q. Sont-ce là les conditions actuelles?—R. Non. Je crois que depuis ces améliorations la moyenne de maladie a été moins forte et qu'il y a eu certainement une amélioration. Mais il se peut qu'il y ait d'autres endroits où l'on trouve les mêmes conditions.

Q. Mais vous ne le savez pas?—R. Non.

Q. Maintenant, pensez-vous que ce serait avantageux d'avoir une ou deux femmes qui consacrerait leur temps à visiter les femmes employées dans le service civil?—R. Oui, je le crois; et je crois que si une garde-malade diplômée faisait ce travail, cela éviterait un grand nombre d'absences.

Q. Que ferait-elle pour obtenir ce résultat?—R. Elle serait en état d'indiquer aux femmes employées dans le service les moyens à prendre pour éviter la maladie.

Q. Recommanderiez-vous la nomination d'une seule garde-malade pour toutes les femmes dans le service?—R. Bien, je ne sais trop.

Q. Ou serait-il préférable d'en avoir une pour chaque ministère?—R. Je ne suis pas en état de faire des suggestions dans ce sens, je ne sais pas au juste quelle somme de travail cette garde-malade pourrait accomplir. Je fais cette suggestion pour la raison suivante, c'est qu'un grand nombre de jeunes filles se trouvent éloignées de la maison paternelle; elles ne touchent pas un bien gros salaire et elles ne connaissent pas les conditions de la vie dans une ville, conditions qui, sans doute, sont bien différentes de celles de la campagne. Elles pensent qu'elles peuvent vivre à bon marché dans une cité, elles louent des chambres à des prix modiques et essaient de se pensionner elles-mêmes; elles prennent tout juste un petit déjeuner le matin, elles dînent probablement en ville le midi et prennent un léger repas, parfois c'est de la crème à la glace ou quelque chose de ce genre. Elles ne prennent pas assez de nourriture et elles ne vivent pas dans des conditions convenables, et le résultat c'est qu'elles se sentent bientôt épuisées.

Q. Quel remède pourriez-vous suggérer à cela?—R. Je crois que si nous avions une garde-malade qui se chargerait de ce travail d'une manière délicate, et qui donnerait des conseils à ces jeunes filles, les résultats seraient très satisfaisants. Supposez que dans chaque division il y ait une femme qui serait chargée du soin de toutes les femmes employées dans cette division, une femme qui ferait appel à son propre jugement, non seulement pour maintenir la discipline chez les jeunes filles, mais qui, par exemple, lorsqu'une fille désirerait aller au magasin durant les heures de bureau, ou chez le dentiste, aurait la permission de juger elle-même le cas et d'accorder les permissions; les filles n'auraient plus besoin d'aller demander cela au chef. Actuellement, une fille doit nécessairement aller trouver le chef et lui conter son histoire, chose qui est humiliante; et elle essaiera de se faufiler plutôt que de le faire. Je crois qu'il devrait y avoir une femme pour prendre soin des femmes; une femme qui aurait la direction de chaque salle et qui s'occuperait des femmes de la manière que je viens de

[Mlle M. Tremblay.]